

Barème des Honoraires

Dont T.V.A en vigueur 20%

Annule et remplace le précédent barème pour tous les mandats signés à partir du 01 avril 2025

Honoraires de transaction : VENTE

-Bien immobilier à usage d'habitation

- Prix jusqu'à 150 000 €
10 000 € forfaitaires
- Prix à partir de 150 001 €
6% TTC (pourcentage maximum applicable)

- Bien immobilier : garage, parking et caves

Jusqu'à 30 000 € : 3000 € forfaitaires
A partir de 30 001 € : 10 % (pourcentage maximum applicable)

Les honoraires d'agence sur les transactions immobilières sont à la charge du vendeur ou de l'acquéreur suivant convention expresse différente entre les parties (indiquée au mandat de vente)

Honoraires de transaction : LOCATION

Bien immobilier à usage d'habitation (zone tendue)

1. Honoraires TTC à la charge du BAILLEUR :

- Honoraires de visite, de constitution du dossier locataire et de rédaction de bail : 10 €/ m²
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3 €/m²
- Honoraires d'entremise et de négociation : un mois de loyer hors charges avec un minimum le montant des honoraires acquittés par le locataire

2. Honoraires TTC à la charge du LOCATAIRE

- Honoraires de visite, de constitution du dossier et de rédaction de bail : 10 €/ m²
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3 €/m²



Les plus beaux appartements de la Croisette, Californie et Palm Beach
For the most beautiful apartments on the Croisette, Californie and Palm Beach

PRESTATIONS

Estimation ou avis de valeur d'un bien immobilier à usage d'habitation

Jusqu'à 1 000 000 € = 180 € TTC, soit 150 € HT

Jusqu'à 1 000 001 € = 360 € TTC, soit 300 € HT

MEDIATEUR IMMOBILIER

IMMOMEDIATEURS- 55, avenue Marceau- 75116 Paris, contact@immomediators.com,
www.immomediators.com

Contacts sur cette page : www.immomediators.com/le-profil-des-mediateurs

Cannes, le 20 mars 2025